

Étude stratégique du bassin versant de la Torse

BREF DESCRIPTIF DE LA MISSION PORTEE PAR MENELIK

1. Déclinaison des objectifs et des périmètres d'étude

1.1. Objectif général

L'objectif de l'étude est de dresser un **diagnostic complet du cours d'eau** sur l'ensemble de ses fonctionnalités (hydraulique, hydromorphologique, écologique, qualité, ressource, usages), d'en **définir les potentiels et objectifs de restauration** pour aboutir à **un programme d'actions intégré, chiffré et hiérarchisé** en termes de priorité à court, moyen et long terme.

Aussi, au vu des maîtrises foncières actuelles et des attentes notamment **sur le Parc de la Torse et du Bois de la Cortésine**, il est **développé sur ce périmètre un Avant-Projet Sommaire** qui permettra d'engager par la suite une mission de Maîtrise d'Œuvre complète et aboutir à des opérations de travaux à court terme.

Sur le reste du périmètre d'étude ou du bassin versant des fiches actions au niveau esquisse sont réalisées.

1.2. Périmètres d'étude

Afin de répondre aux différents besoins de l'étude, dont le niveau d'investigations est variable selon l'échelle de travail, l'étude se décline selon trois périmètres d'études inclus les uns dans les autres, pour lesquels **les objectifs et attendus diffèrent** :

- **Le périmètre du bassin versant** de la Torse (22 km²)

A l'échelle du bassin versant, des investigations de terrain ciblées sont réalisées, notamment au niveau des Zones d'Expansion de Crues potentiels et des ouvrages structurants. L'état des lieux doit alimenter des fiches actions en fin d'étude qui ont pour objectif de prioriser des mesures sur les zones proposant un gain écologique et/ou hydraulique intéressant à l'échelle du bassin.

A cette échelle, toute observation ou piste de réflexion pertinente est déclinée sous forme de fiches actions.

- **Le périmètre de modélisation hydraulique des deux Torses jusqu'à la confluence avec l'Arc (7,6km)**

Pour ce périmètre des investigations hydrauliques, morphologiques et paysagère de terrain exhaustives sont réalisées afin de permettre l'élaboration d'un diagnostic complet des cours d'eau, enrichi par l'intégration des données existantes. Ce périmètre est retenu pour l'emprise du modèle hydraulique.

Les pistes de réflexion sur les aménagements ou les mesures de restauration de l'hydrosystème, de valorisation hydraulique, de la continuité écologique ou de la désimperméabilisation sont soumises à concertation en phase 2 et déclinées sous forme de fiches action en phase 3.

- **Le périmètre du bois de la Cortésine à l'aval du Parc de la Torse (1,8 km)**

Sur ce périmètre, des investigations exhaustives sur l'ensemble des volets (hydrauliques, morphologiques, écologiques, qualité, désimperméabilisation, mobilité, usages, foncier...) sont également réalisés pour assurer une connaissance fine en vue du dimensionnement d'un projet au niveau APS en fin d'étude.

Sur ce secteur, les pistes d'aménagement doivent intégrer un volet paysager, être soumises à concertation en phase 2 et être modélisées afin d'assurer le choix partagé d'une solution en COPIL pour son développement au stade APS.

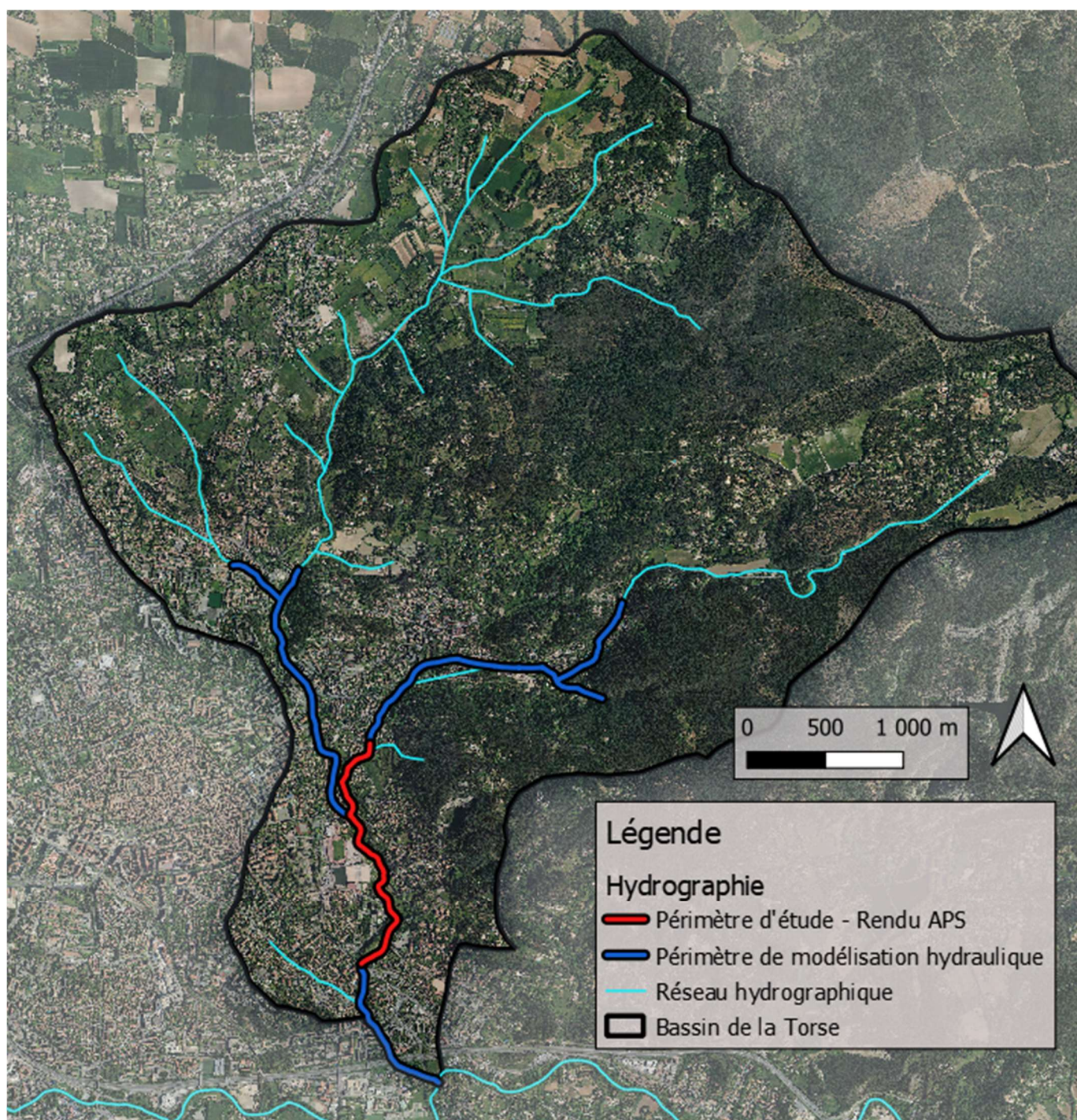


Figure 1 : Déclinaison des périmètres d'étude

1.3. Phasage de l'étude

Afin de répondre aux problématiques et objectifs évoqués, la présente étude comprend les éléments suivants :

- **Phase 1 : Etat des Lieux et Diagnostic**

- Collecte des données et état des Lieux,
- Diagnostic hydromorphologique et écologique des cours d'eau,
- Diagnostic hydraulique du cours d'eau (Investigation des ZEC, modélisation hydraulique, intérêt de la déconnexion des réseaux, etc.) et potentiel de désimperméabilisation,
- Diagnostic paysager
- Intégration des données qualitatives et quantitatives des eaux superficielles (réseaux, rejets pluviaux, projet forage, etc.),
- Intégration des enquêtes sociales et des cartographies d'usages,
- Intégration des éléments d'urbanisme, mobilités et îlots de chaleur (MOA Aix, réalisation AUPA),
- Analyse foncière,
- Synthèse transversale du diagnostic.

- **Phase 2 : Validation des orientations de gestion**

- Synthèse croisée des enjeux et opportunités d'interventions,
- Hiérarchisation et priorisation à court, moyen et long terme.
- Développement de 2 à 3 scénarios d'ambition de restauration pour le périmètre de 1,8 km,

- **Phase 3 : Programme d'actions**

- **Phase 3a : Programme d'actions opérationnelles sur le périmètre de modélisation et sur les zones ciblées du bassin de la Torse**
 - Réalisation d'un programme d'actions sous forme de fiche-action,
 - Chiffrage et planification à moyen et long terme,
- **Phase 3b : Avant-projet sommaire (APS) sur le périmètre Parc de la Torse-Bois de la Cortésine**
 - Etablissement des contraintes de réalisation (réseaux, foncier, infrastructures, paysages, etc.),
 - Réalisation d'un projet niveau APS du scénario retenu (plans, perspectives, budgétisation etc.),
 - Analyse et cadrage réglementaire